



CONSEIL PAROISSIAL  
1636 BROU

## **Élection complémentaire au Conseil paroissial de Broc**

Une seule liste, comportant le nom de deux candidats, ayant été déposée dans le délai fixé, le Conseil paroissial, conformément au Règlement sur l'exercice des droits politiques ecclésiastiques, a proclamé MM. Charles Rochat et Jacques Sciboz élus conseillers paroissiaux.

Dès lors, l'élection complémentaire prévue pour le dimanche 23 juillet 2023 est annulée.

Le Conseil paroissial de Broc



À établir en deux exemplaires dont l'un est à retourner immédiatement au Conseil exécutif de la Corporation cantonale et l'autre est à afficher au pilier public..

Formule n°

9

## Paroisse de Broc

### Élection complémentaire au Conseil paroissial du 23.07.2023 (date du 1<sup>er</sup> tour)

#### ÉLECTION TACITE

À la suite du dépôt des listes et de la procédure prévue par la législation, le Conseil paroissial a proclamé élu les candidats suivants, conformément aux articles 83 et

86 du Règlement du 25 octobre 2003 concernant l'exercice des droits politiques ecclésiastiques (REDPE) :

	Nom et Prénom	Rue	NPA	Domicile	Adresse courriel	Téléphone (de jour)
1	Rochat Charles	Rue Nestlé 11	1636	Broc	<a href="mailto:charles.rochat@pwnet.ch">charles.rochat@pwnet.ch</a>	026 921 23 18
2	Sciboz Jacques	Rue Nestlé 12	1636	Broc	<a href="mailto:jacques-sciboz@bluewin.ch">jacques-sciboz@bluewin.ch</a>	079 740 84 45
3						
4						
5						
6						
7						

Date de la séance du Conseil paroissial pour l'élection tacite : 12 juin 2023

La Secrétaire

Au nom du Conseil paroissial



La Présidente